

## **PLAN DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE RÉGIONAL 2010-2014**

**Journée de travail du 28 janvier 2010  
Saint-Henri**

### **QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LE PSAR 2005-2010**

En septembre 2005, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches recevait et faisait sien le « Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire », en l'intégrant au « Plan stratégique régional de la Chaudière-Appalaches ».

Elle confiait ensuite à la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) le mandat de coordonner l'ensemble des travaux visant la mise en œuvre de ce plan stratégique agroalimentaire et lançait la préparation d'une entente spécifique de développement régional qui devait aboutir quelques mois plus tard.

Le plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches affirmait alors :

- Une vision

Faire du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches un secteur reconnu pour la qualité et le caractère distinct de ses produits, le dynamisme de ses entreprises et sa capacité à organiser son développement sur l'ensemble du territoire, dans un cadre de développement durable

- Trois objectifs généraux

Accentuer le dynamisme économique du secteur agricole et agroalimentaire de la région.

Accroître la contribution du secteur au développement social de l'ensemble du territoire de la région.

Améliorer les perceptions au regard du secteur en matière de protection de l'environnement.

- Six axes de développement

1. Augmenter la capacité d'adaptation des entreprises du secteur aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.

2. Accroître les compétences en gestion des ressources humaines et rendre disponible une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur agricole et agroalimentaire.

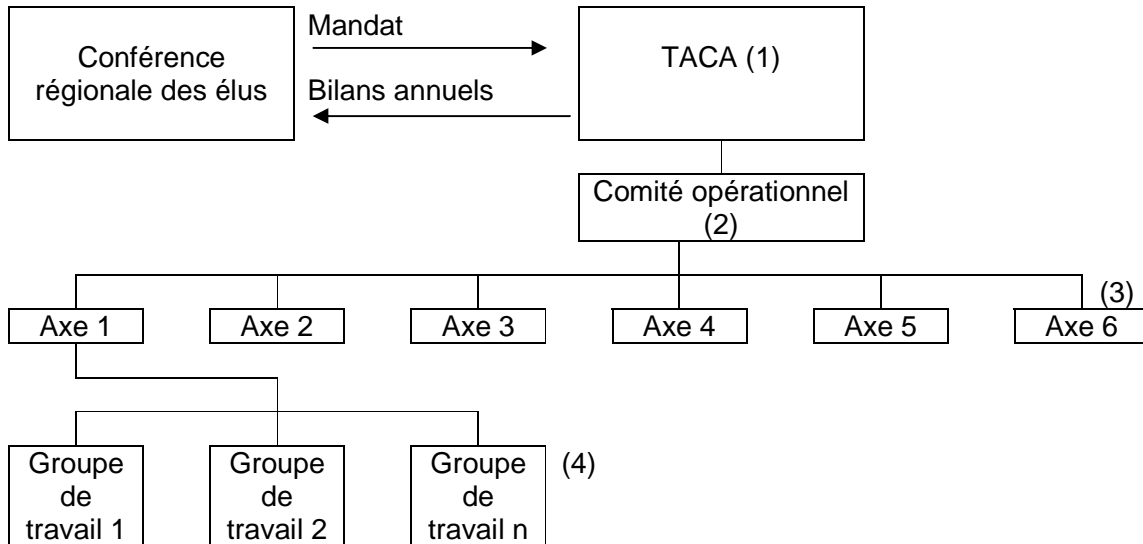
3. Augmenter la rentabilité des entreprises par la différenciation des produits agricoles et alimentaires de la région.

4. Améliorer la qualité des liens d'affaires entre les producteurs, les transformateurs, les grossistes, les détaillants et les restaurateurs de la région.
5. Valoriser les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.
6. Consolider et développer le soutien régional au secteur agricole et agroalimentaire.

Après trois années de travail, décision fut prise de procéder à un toilettage du Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches. Des changements sont alors apportés aux énoncés des axes de développement qui se disent depuis comme suit :

1. Augmenter la capacité d'adaptation des entreprises du secteur aux exigences actuelles et futures de l'environnement d'affaires.
2. Développer les habiletés en gestion des ressources humaines des employeurs et les compétences de la main-d'œuvre pour faciliter l'établissement et le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires.
3. Soutenir les entreprises qui souhaitent augmenter leur rentabilité par la différenciation de leurs produits alimentaires et la diversification de leurs productions agricoles.
4. Favoriser l'accès aux marchés des produits agroalimentaires de la région.
5. Valoriser les aspects économiques, sociaux et environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire auprès de la population de la Chaudière-Appalaches.
6. Positionner la Chaudière-Appalaches par rapport aux agro-industries et maximiser leurs retombées dans les différents territoires de la région.

Pour sa part, le mécanisme de mise en œuvre du plan stratégique agricole et agroalimentaire est resté constant tout au long de la période 2005-2010 et est résumé dans le schéma suivant.



- (1) Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
- (2) Le comité opérationnel est formé des pilotes de chacun des axes de développement et du représentant de la CRÉ. Son mandat est de voir à la régulation inter-axes de développement et de mobiliser les forces régionales à travers des événements annuels.
- (3) Chaque axe de développement réunit des intervenants (10 à 15) au sein d'un comité placé sous la responsabilité d'un « pilote » à qui il revient d'animer la dynamique de travail. Pour la période du plan stratégique agroalimentaire 2005-2010, cette fonction a été assurée par :
- Axe 1 : MAPAQ  
 Axe 2 : Cégep de Lévis-Lauzon  
 Axe 3 : TACA  
 Axe 4 : TACA  
 Axe 5 : UPA Beauce  
 Axe 6 : MAPAQ
- (4) Les groupes de travail ont la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des projets concourant à l'atteinte des objectifs et des cibles du plan stratégique agroalimentaire.

## FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE 2005-2010

Quelques données générales :

- Plusieurs centaines de projets réalisés
- Création de maillages inter-organisations
- Renforcement de la dynamique de projets
- Renforcement de la cohésion régionale

Quelques données selon les axes :

- Axe 1 :
  - Création d'Alliance Agrinova-Cintech
  - Visites industrielles – Formations - Colloques
  - Développement du mentorat d'affaires
  - Réorganisation des comités environnementaux
- Axe 2 :
  - Colloques GRH
  - Finalisation des passerelles DEP – DEC – BAC
  - Guide de la relève
- Axe 3 :
  - Indice CIBLE avec les supermarchés
- et
- Axe 4 :
  - Développement des marchés publics
  - Développement des Routes gourmandes
  - Couleurs et saveurs de la Chaudière-Appalaches
  - Shows gourmands – Salons promotionnels – Cocktails dînatoires
  - Développement de répertoires, base de données et guides
- Axe 5 :
  - Plan de communication du secteur
  - Ententes municipales / cohabitation
  - Portes ouvertes dans les fermes
  - Sondage auprès des citoyens de la Chaudière-Appalaches
  - Terrains de jeux et expositions agricoles
- Axe 6 :
  - Cadre de référence de l'agro-industrie
  - Huile de lin et traitement écologique du bois
  - Partenariats avec les CCTT